



Banque des Etats de l'Afrique  
Centrale

-----  
Secrétariat Général



THE WORLD BANK  
IBRD • IDA | WORLD BANK GROUP

Cellule en Charge du Suivi de la Préparation et de la Mise en œuvre des Projets de la BEAC

**PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES  
INSTITUTIONS FINANCIERS DE LA CEMAC**

**Unité de Gestion du Projet**

**Services Centraux de la BEAC**

Avenue Monseigneur Vogt, Boîte Postale 1917 – Yaoundé – République du Cameroun  
Tél. (237) 22 23 40 30/60 Fax : (237) 22 23 33 29

**Institution : Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) - Yaoundé - Cameroun**

**Nom du projet : Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Financières Régionales de la CEMAC – P161368**

**PPA IDA n° : V1650**

**Titre de services : Services de consultants pour une assistance à la mise aux normes IFRS du système comptable de la BEAC**

**SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET**  
**N° 002/BEAC/SG/CSPMP/PRCIFC/2018/MI**

**1. La Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) a sollicité un crédit de l'Association de Développement International (IDA) pour financer le Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Financières de la CEMAC, et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du contrat de *Services de consultants pour une assistance à la mise aux normes IFRS du système comptable de la BEAC*.**

**2. Mission de consultants :**

Le cadre comptable de la BEAC est défini par le Règlement CEMAC 05/03/CEMAC/UMAC du 14 mai 2003 qui fait référence à des référentiels comptables différents (normes IAS/IFRS ; Système comptable OHADA ; Règles comptables du FMI pour la comptabilisation des opérations relatives aux Droits de Tirages Spéciaux (DTS) ; Dispositions du système Européen de Banques Centrales (SEBC) ; et Règles spécifiques à la BEAC). Afin de permettre à la BEAC de disposer d'un référentiel comptable unique, cohérent, fiable et comparable, les Organes de décision ont décidé d'une transition vers les normes comptables internationales (IFRS). Lors de la première évaluation, les principales normes IFRS applicables à la Banque ont été identifiées et différents écarts normatifs ont été mis en évidence. L'objectif de la présente mission est d'assister la BEAC dans la mise aux normes IFRS de son système d'information comptable et la publication de ses premiers états financiers conformes à ce nouveau référentiel. La mission du consultant consiste donc à :

- Faire la revue intégrale de l'étude d'impact et des normes déjà identifiées et proposer des orientations/recommandations ;
- Faire l'examen de l'ensemble des opérations avec les tiers (Trésors nationaux, établissements de crédit, FMI...) et la détermination du traitement comptable approprié ;
- Procéder à l'évaluation et la décomposition des immeubles et des terrains de la BEAC avec l'appui de cabinet d'expertise immobilières ;
- Effectuer la modification des règles de gestion et des principes comptables actuels et mettre en place de nouveaux modèles d'états financiers ;
- Rédiger un nouveau règlement CEMAC en remplacement de l'actuel ;
- Assister la BEAC à présenter les comptes arrêtés au 31 décembre 2017 selon les normes IFRS et la préparation des états financiers publiables de l'exercice 2018 ;

La durée de la mission est estimée à environ **douze (12) mois** et la date prévue pour le démarrage est le mois de **mai 2018**.

Les termes de référence (TDR) qui donnent les détails de la mission du consultant peuvent être consultés sur le site web de la BEAC à l'adresse [www.beac.int](http://www.beac.int).

**3. La Cellule en Charge du Suivi de la Préparation et de la Mise en œuvre des Projets de la BEAC (CSPMP), invite les consultants admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour l'exécution des services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, etc.). *Le principal critère de sélection est l'expérience professionnelle d'au moins 10 années en tant que firme d'expertise comptable et de conseil ayant une expérience avérée dans l'accompagnement à la transition vers les IFRS d'entités similaires à la BEAC.* La connaissance de la langue (le Français) et du cadre institutionnel de la CEMAC constitue un plus. Les experts clés ne seront pas évalués lors de la présélection.**

**4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions de la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement des de projet d'investissement, (le Règlement) » Edition courante, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de **conflit d'intérêts** sont applicables.**

**5. Les candidats peuvent s'associer avec d'autres consultants pour renforcer leurs compétences respectives mais doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'une coentreprise et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les partenaires de la coentreprise sont conjointement et solidairement responsables de l'intégralité du contrat s'ils sont retenus.**

Un consultant sera sélectionné selon la méthode de **Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût** telle que décrite dans le « Règlement ».

De plus amples informations peuvent être obtenues tous les jours ouvrables à l'adresse mentionnée ci-dessous de 09 heures à 14 heures (heures locales).

**6. Les manifestations d'intérêt rédigées en français doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous ou envoyées par courrier électronique au plus tard le **30 avril 2018 à 14 heures** (heure locale).**

**Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)**  
736, avenue Monseigneur Vogt, B.P. : 1917 Yaoundé - CAMEROUN  
Tél : (+237) 22 23 40 30/60, Fax : (+237) 22 23 33 29

**A l'attention de Monsieur le Coordonnateur de la Cellule en Charge du Suivi de la Préparation et de la Mise en œuvre des Projets de la BEAC (CSPMP),  
Porte 1208, Email : [adoum@beac.int](mailto:adoum@beac.int)**

Yaoundé, le 09 avril 2018

**Le Coordonnateur de la Cellule**  
**ADOUM MAHAMAT SARWAL**